

# STATEMENT DISCOURS



NOTES POUR UNE ALLOCUTION DU  
MINISTRE DES RELATIONS  
EXTERIEURES,  
L'HONORABLE PIERRE DE BANE,  
LORS D'UN DINER-CAUSERIE A  
L'INSTITUT CANADIEN DES  
AFFAIRES INTERNATIONALES,  
SECTION REGIONALE DE MONCTON,  
LE 23 MARS 1982

---

LE CANADA ET LA FRANCOPHONIE

---

Vous parler de la francophonie et du rôle du Canada quant à son développement est tout naturellement pour moi un plaisir, un devoir bien agréable. J'oeuvre dans ce secteur depuis maintenant un bon moment: d'abord au sein de l'Association internationale des parlementaires de langue française ou l'AIPLF, ensuite dans mes fonctions de conseiller pour les affaires francophones auprès du Premier ministre et de mon collègue le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, fonctions qui m'ont conduit à plusieurs reprises dans de nombreux pays francophones; et aujourd'hui en tant que ministre des Relations extérieures.

La francophonie peut signifier beaucoup de choses. C'est une expression qui est perçue de façon différente par les uns et les autres, selon leur sensibilité propre. Elle est chargée de beaucoup d'émotivité; elle n'a pas ce caractère neutre du "Commonwealth". Pour nous, francophones Canadiens, elle signifie ouverture sur l'autre francophone, solidarité avec ce monde extérieur francophone, partage et entraide par nos programmes de coopération. C'est aussi une volonté de maintenir bien vivante chez nous, au Canada, et à-travers le monde l'utilisation de l'une de nos langues officielles.

Tout a commencé par des initiatives à caractère privé. C'est au lendemain de la dernière guerre que s'affirmèrent ou virent le jour la plupart des associations francophones internationales. Je songe à l'IDEF (Institut de Droit d'expression française), à l'AUPELF (Association des Universités entièrement ou partiellement de langue française), à l'AIPLF (Association internationale des parlementaires de langue française), à l'UCJLF (Union internationale des journalistes de langue française), etc... A l'origine de chacune d'elles, on retrouve la présence de Canadiens francophones, Québécois, Acadiens ou Franco-Ontariens, impatients de rompre leur isolement, de tendre la main aux autres francophones du monde.

Il importait que la politique étrangère du Canada portât la marque de sa composante française. De même que dans l'après-guerre immédiat, notre appartenance au Commonwealth britannique canalisait vers l'Inde et l'Afrique de l'Est une bonne part de la coopération canadienne, de même à compter des années '60 l'aide canadienne au développement fut dirigée vers les nouvelles républiques francophones de l'Afrique occidentale. Quand fut mis sur pied en 1970, à Niamey au Niger, le premier organisme

intergouvernemental important de la francophonie, soit l'Agence de coopération culturelle et technique, le Canada était au nombre des Etats fondateurs. Il avait été l'un des tout premiers pays à souhaiter que la francophonie "privée" trouve une expression politique, et il s'est employé à la réalisation de ce souhait.

Depuis plus de dix ans, le Canada participe activement aux activités et aux conférences de l'Agence de coopération culturelle et technique. Mais en fait, quelle est sa vocation ? Je dirais qu'elle est d'abord vouée à la coopération pour le développement humain, plus précisément pour le développement des ressources humaines sous ses aspects culturels et techniques. D'ailleurs, c'est en ce sens qu'ont pris forme ces dernières années les programmes de l'Agence: soit la mise en valeur des langues et des cultures nationales; l'éducation et la formation, comme l'Ecole internationale de Bordeaux; la préservation du patrimoine national; les échanges technologiques et scientifiques; la communication par le livre, le cinéma, l'audio-visuel, le disque; et la coopération technique horizontale par le Programme spécial de développement (PSD). Toutes ces actions de l'Agence au service du développement humain ont visé un autre objectif: les échanges entre pays francophones, le dialogue des cultures ou les rapports humains d'un pays à l'autre. En d'autres termes, la communication entre les francophones (individus ou Etats) a été à la fois le moyen et la finalité de la vocation de l'Agence. Un large consensus se dégage maintenant sur ce qu'on doit attendre de l'Agence: c'est un organe de coopération, de communication et de concertation pour assurer les échanges culturels et techniques entre pays solidaires. Le bilan de l'action entreprise jusqu'ici est favorable dans l'ensemble, ainsi qu'en témoigne la satisfaction générale des membres et, fait plus significatif encore, l'accession constante de nouveaux Etats membres (de 20 à l'origine à 36 aujourd'hui).

Le gouvernement fédéral ne s'est pas réservé l'exclusivité de la participation canadienne à l'Agence. Il a voulu dès le départ associer à son action francophone d'autres gouvernements provinciaux. C'est ainsi que deux gouvernements jouissent, au sein de l'Agence, d'un statut dit de gouvernement participant: c'est le Québec depuis 1971 et le Nouveau-Brunswick depuis 1977. Il était heureux et réconfortant pour nous qu'une province francophone à 40% s'associe de façon aussi intime aux activités, aux programmes et aux institutions de l'Agence.

Ce statut de gouvernement participant, dans le cadre de la délégation canadienne, permet aux représentants du Nouveau-Brunswick d'exprimer comme bon leur semble leur point de vue sur des sujets les concernant. Incidemment, dans une semaine, le nouveau secrétaire général de l'Agence, M. François OWONO-NGUEMA, qui a pris ses fonctions le premier mars, sera à Frédéricton et je crois savoir qu'il s'arrêtera ici même à Moncton. La participation du Nouveau-Brunswick à l'Agence est très appréciée.

Ce statut élaboré par le gouvernement canadien est absolument unique en son genre. Des modalités semblables n'existent nulle part ailleurs dans le monde, en vertu desquelles le gouvernement fédéral accorde à un gouvernement d'une des provinces ou d'un des Etats fédérés ou provinciaux un statut de gouvernement participant pour son propre compte au sein d'une organisation internationale ou régionale. Cela n'existe nulle part ailleurs dans le monde et, à mon avis, c'est là le plus bel exemple de la souplesse du gouvernement fédéral dans la mesure où il est possible de permettre aux gouvernements provinciaux dans les domaines qui relèvent de leur propre juridiction et qui sont compatibles avec la politique étrangère du Canada de participer de plein pied dans les organisations internationales. Des mécanismes d'information et de consultation ont été établis entre ces deux gouvernements participants et le gouvernement fédéral pour assurer une participation active et originale de ces trois gouvernements, tout en assurant une unité d'action canadienne au sein de la communauté des membres de l'Agence.

Si l'Agence est une institution importante de la francophonie, il ne faudrait pas pour autant passer sous silence les autres organisations intergouvernementales et les associations privées. A cet égard, je suis heureux de saluer la participation soutenue du département d'éducation physique de l'université de Moncton aux activités en Afrique de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports et la participation des fonctionnaires du ministère de l'Education aux activités de la Conférence des ministres de l'Education. Pour ce qui concerne la francophonie non-gouvernementale, je me réjouis que votre ministère de l'Education ait pu détacher en septembre dernier, et pour une période de deux ans, un de ses fonctionnaires auprès du bureau africain de Dakar de l'AUPELF (Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française). Grâce à une subvention importante annuelle de l'ACDI, l'AUPELF a mis sur pied, il y a quelques années, le FICU (Fonds international de coopération universitaire). Le bureau africain de Dakar est étroitement lié à l'administration du FICU qui favorise

la coopération horizontale interuniversités. Enfin, je voudrais également souligner la collaboration étroite de l'université de Moncton, qui a bien voulu s'associer à mon Ministère pour mettre sur pied à partir de septembre prochain un programme annuel d'une bourse permettant à un Acadien de la Louisiane de poursuivre des études de maîtrise et de doctorat à Moncton. Également grâce à la collaboration du gouvernement du Nouveau-Brunswick, mon Ministère, à nouveau, enverra, en avril, pour une année, un animateur culturel auprès des Franco-Américains de la Louisiane.

C'est donc dire que la francophonie est l'affaire de tous les francophones canadiens et je dirais de l'ensemble de tous les Canadiens. C'est une question d'intérêt pour tous les Canadiens, comme le Commonwealth implique l'ensemble des Canadiens.

La francophonie, en plus des canaux multilatéraux dont je viens de parler, s'exprime aussi à-travers notre action bilatérale. Dans ce contexte, nous avons établi un réseau de représentation diplomatique bilatérale avec tous les pays francophones. Nous avons développé avec beaucoup d'entre eux un important programme de coopération pour le développement. Nous avons amorcé ou nous entretenons, selon les cas, un dialogue politique sur les grandes questions internationales en plus de devenir membre de toutes les organisations francophones multilatérales. Je ne m'attarderai pas sur les aspects de nos relations bilatérales avec les pays francophones européens. De par leurs origines, les Canadiens francophones sont assez bien au fait de la nature de ces relations. Je vais m'arrêter aux relations bilatérales que le Canada entretient avec l'Afrique de façon active, soutenue et en s'affermissant toujours.

Quels sont les buts que nous poursuivons dans nos relations bilatérales avec ces pays pour lesquels j'ai personnellement une affinité particulière ? Aujourd'hui, les relations canado-africaines ont atteint un stade avancé de maturité, et nous commençons à avoir une solide expérience dans l'Afrique. Le Canada poursuit activement en Afrique les grands objectifs de sa politique étrangère. Premièrement, nous voulons contribuer efficacement, dans un souci de justice sociale, au développement des pays africains, particulièrement les plus démunis. L'ampleur des efforts que nous consacrons dans ce domaine témoigne de notre sérieux et de notre bonne volonté en la matière.

Deuxièmement, nous tenons à manifester notre identité nationale sur la scène mondiale, et particulièrement en Afrique, en développant et en resserrant nos liens avec les pays francophones aussi bien qu'avec les pays membres du Commonwealth. Troisièmement, nous désirons établir avec les pays africains des liens économiques durables, au bénéfice des deux parties. Nous avons une grande confiance dans le développement de l'Afrique, ce continent doté d'un énorme potentiel, et nous savons que l'aide devra de plus en plus faire place à l'établissement de relations commerciales fructueuses, ce qui est en partie le sens du dialogue Nord-Sud. Quatrièmement, nous voulons contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique, comme nous l'avons fait à l'ex-Congo, au Zimbabwe, en Ouganda et maintenant en Namibie. Il va de soi que nous voulons aussi éviter de nous ingérer dans les affaires internes des pays, et que nous respectons avant tout la volonté des pays africains d'apporter eux-mêmes des solutions aux grands conflits qui affectent encore certaines régions du Continent. Cinquièmement, nous désirons contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie, notamment en ce qui concerne l'environnement. Je voudrais rappeler ici que le premier secrétaire général du programme des Nations Unies pour l'Environnement, dont le siège est à Nairobi, a été un Canadien, M. Maurice Strong.

J'ai déjà effectué des voyages officiels dans un grand nombre de pays d'Afrique. Je puis dire toute l'admiration et l'estime que ces pays portent envers le Canada et les Canadiens. Partout, il y a une sympathie pour le Canada, parce que tous ces pays reconnaissent que ni par tradition, ni par l'histoire, ni par le tempérament, les Canadiens ne sont intéressés à avoir quelque zone d'influence, ne sont intéressés à autre chose qu'à exprimer d'une façon concrète leur solidarité envers leurs frères, les hommes. L'aide canadienne qui se chiffre à l'heure actuelle à environ 150 millions de dollars par année seulement dans l'Afrique francophone, est appréciée parce qu'elle est sans arrière-pensée, sans entrave et parce qu'elle répond aux besoins priorités et définis par les gouvernements avec qui nous voulons entretenir des relations étroites. De ce fait, administrée par des représentants et des experts canadiens d'une très grande compétence, l'aide canadienne est jugée dans tous ces pays comme étant très efficace. J'ai aussi constaté l'état de franchise et d'amitié chaleureuse qui marquent nos rapports avec ces pays. Là où je me suis rendu, les conversations ont été ouvertes et constructives. L'avis, de même que l'appui du Canada, sont partout sollicités et recherchés.

Enfin, un mot de notre commerce en Afrique. Les chiffres de nos exportations vers l'Afrique sont les suivants, en 1980: l'Afrique arabe, \$660 millions dont près de \$400 millions à l'Algérie, de loin notre principal partenaire; l'Afrique Noire, \$350 millions; l'Afrique Australe, \$200 millions. Le rythme d'expansion est illustré, par exemple, par nos exportations vers l'Afrique francophone; en 1960, moins de \$10 millions; en 1970, près de \$40 millions; en 1980, \$627 millions. A ces chiffres, on doit ajouter les exportations de services, qui ne sont pas comptabilisées mais qui représentent quelques centaines de millions de dollars, et la valeur globale des investissements canadiens en Afrique, qui atteignent aussi plusieurs centaines de millions de dollars.

Le Canada partage avec les pays francophones, aux plans bilatéral comme multilatéral, un terrain propice à l'entente et à la coopération. Dans ce monde divisé entre riches et pauvres, entre pays industrialisés et pays en développement, en axe Nord-Sud et Est-Ouest, notre pays est bien placé pour contribuer au rapprochement des uns et des autres, à la définition avec ces pays des moyens propres à créer l'harmonie et à faire fructifier le développement. Les voyages du Premier ministre (M. Trudeau) l'ont démontré. Mes voyages m'en donnent la preuve. Nous avons tout à gagner à nous rapprocher davantage des pays qui, comme nous utilisent la langue française. En terminant, j'aimerais souligner les efforts des nombreux Canadiens, missionnaires, coopérants, hommes d'affaires, qui travaillent et investissent partout au sein du monde francophone. Qu'ils viennent du Québec, de l'Ouest, du Nouveau-Brunswick ou d'ailleurs, tous ces Canadiens contribuent, de façon appréciable, à épauler les efforts de coopération du gouvernement canadien.